

Les députés d'en face ont dit que l'inflation rendait la vie extrêmement difficile aux Canadiens à revenus faibles et moyens. J'invite ces députés à lire le rapport du Conseil économique intitulé «Le dilemme de l'inflation» pour voir qui sont les plus touchés par l'inflation. D'après le Conseil économique du Canada, de 1969 à 1975, ce sont les gagne-petit qui ont le mieux résisté à l'inflation. Ce rapport représente l'étude complète la plus récente sur l'incidence de l'inflation. Les députés d'en face veulent-ils savoir pourquoi ils ont fait meilleure figure? C'est grâce aux programmes de transfert du gouvernement, programmes instaurés par le gouvernement libéral pour protéger ceux-là mêmes que nous pressurons le plus, au dire de l'opposition.

M. Huntington: Parlez-nous des prix de l'énergie.

M. Evans: Le député parle du prix de l'énergie. Quelles sont ses conséquences pour les Canadiens? Ils se répercutent sur tous les autres prix. Bien sûr, l'énergie a son prix bien à elle. Tous ces éléments figurent dans l'indice des prix à la consommation qui sert de base à l'indexation de tous les programmes de transfert dont nous parlons.

Le Conseil économique a déclaré que les économiquement faibles étaient ceux qui réussissaient le mieux à faire face à l'inflation. Ceux qui sont légèrement mieux nantis viennent ensuite. C'était grâce aux programmes de transfert. Je vous cite un extrait de ce document du Conseil économique, voici:

C'est pourquoi les modifications apportées à l'échelle de prestations et à l'admissibilité aux régimes de retraite, d'assistance sociale, d'allocations familiales et d'assurance-chômage, ainsi qu'aux programmes de soutien du revenu agricole, ont été d'une importance toute particulière pour ces catégories de personnes.

Nous pouvons ajouter à la liste la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, qui sont indexés pour tenir compte de la hausse des prix. Nous pouvons aller plus loin et parler du Régime d'assistance publique. Il est également indexé indirectement, car l'importance de la contribution fédérale est fonction de la contribution provinciale qui est indexée. Par conséquent, la majorité des gagne-petit et des revenus moyens bénéficient de l'indexation.

M. Kilgour: Tout va merveilleusement bien pour eux.

M. Evans: Le député dit que tout va merveilleusement bien pour eux. Non, ce n'est pas vrai. Personne n'a prétendu cela. Nous aimerions que tout aille beaucoup mieux pour tout le monde, mais l'opposition nous conseille de réduire les taux d'intérêt, de réduire l'inflation, d'augmenter les dépenses et d'augmenter les déficits, le tout en même temps. Ce genre de conseil ne peut mener nulle part.

M. Wilson: Est-ce la courbe Evans?

M. Evans: On l'appelle la courbe conservatrice, et c'est vraiment risible.

M. Kempling: On l'appelle aussi...

M. Evans: J'estime personnellement—et je pense que certains de mes collègues d'en face qui gardent la tête froide sont du même avis—que nous devons modifier nos priorités afin de nous centrer davantage sur le développement économique et les dépenses d'investissement au lieu d'augmenter sans cesse nos dépenses de consommation. Je pense que le député de Capilano (M. Huntington) en conviendra avec moi, au moins pour ces dernières dépenses. Il est important, je pense, de reconnaître que nous ne pouvons continuer à l'avenir à nous disputer la base forcément diminuant de la richesse du pays.

La situation économique

Nous devons établir des politiques pour que la base de la richesse augmente pour tous les Canadiens afin qu'ils soient en mesure d'en profiter à l'avenir.

J'ai signalé tout à l'heure que le budget avait justement pour but de favoriser ce genre de développement économique. Cette année seulement nous avons augmenté le budget du développement économique de 21 p. 100 et nous avons doublé les montants affectés à l'énergie et au développement économique. Si on exclut les paiements d'indemnisation aux importateurs de pétrole, les dépenses atteindront le montant de 13 milliards de dollars en 1983-1984. Nous avons donc pris un engagement financier, un engagement financier qui doit servir à stimuler la croissance.

M. Kilgour: Que dire de la hausse de 3.5 milliards de dollars du déficit l'an prochain, John?

M. Evans: Le député veut parler du déficit. S'il veut me laisser un peu plus de temps, je vais lui en parler. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) avait projeté un budget déficitaire. Par la suite, les prix du pétrole ont monté en flèche, ce qui a accru les paiements d'indemnisation aux importateurs de pétrole. Les taux d'intérêt ont augmenté. Cela aurait également eu lieu sous son administration. Les prix du pétrole auraient augmenté autant sous son administration que sous la nôtre.

Des voix: Oh, oh!

M. Evans: Monsieur l'Orateur, je parle des prix mondiaux du pétrole, du pétrole importé de l'étranger. Ce sont là les facteurs qui en plus de la récession, ont été pires que prévus. Là encore, la récession aurait été la même et le député l'a admis à la Chambre plusieurs fois. Ces facteurs auraient augmenté son déficit de 2.5 à 3 milliards de dollars. Les députés d'en face ont parlé de la façon dont ils auraient établi un budget de 11.6 milliards de dollars, mais c'est absurde. Si on le coince à ce sujet, le député de Saint-Jean-Ouest l'admettra.

Oui, la situation est grave, et nous devons y faire face. Je crois que le budget commence à s'attaquer à ce problème et je pense que le gouvernement, à mesure que le temps passera, prendra les mesures nécessaires pour permettre de réaliser ce que nous voulons tous, notamment, une meilleure croissance, un meilleur niveau de vie et un plus grand bien-être pour tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, nous connaissons maintenant tous les secrets de l'économie moderne. Les experts et les personnes qui veulent s'acheter une maison ont été renversés.

La semaine dernière, dans ma localité, j'ai parlé à un jeune homme qui avait acheté une maison il y a trois ans. Il a dû la vendre parce qu'il est parti de sa localité prospère. Il a investi de l'argent dans un secteur qui est sain, d'après le député d'Ottawa-Centre (M. Evans). Ce jeune homme, sa femme et leur enfant ont perdu de \$5,000 à \$10,000, ils ont perdu de l'argent durement gagné. Le député approuve-t-il ce genre de politique en matière d'intérêts? Le jeune homme en question a quitté une maison qu'il pouvait se permettre de payer avec les revenus dont il disposait pour aller s'installer dans un logement exigu et il devra patienter jusqu'à ce que le gouvernement et les économistes libéraux de la Chambre retrouvent la raison.